



Département de la Guadeloupe
**Syndicat Mixte des Transports
Du Petit Cul de Sac Marin**

Délibération du Comité Syndical
4^{ème} séance ordinaire
N°23-06-2023
13 juin 2023

**ACQUISITION DE 60 VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE :
ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT**

SEANCE DU 13 JUIIN 2023

L'An deux mille vingt-trois, le treize juin à 10h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, au siège du SMT, Belcourt 97 122 Baie-Mahault, sous la présidence de Monsieur Georges DAUBIN, Président ;

Délégués en exercice : 17

Présents : 09

Absents : 02

Excusé : 06

Convoqués le : 05/06/2023

Etaient Présents :

CAP EXCELLENCE: M. Georges DAUBIN; M. Alix NABAJOTH; M. Harry DURIMEL ; M. Denis BERNADOTTE; M. Jean-Luc CELIGNY;

RIVIÉRA DU LEVANT: Mme Elodie CLARAC ; M. Jules FRAIR ; Mme Liliane MONTOUT ;

RÉGION: M. Philippe DEZAC ;

Etaient absents :

CAP EXCELLENCE: M. Dominique BIRAS ;

RIVIÉRA DU LEVANT: M. Cédric CORNET ;

Etaient excusés :

CAP EXCELLENCE: Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE ; M. Fulbert HENRY ; Mme Danila BAZILE-CHALUS ;

RIVIÉRA DU LEVANT: M. Christian BAPTISTE ; Mme Nadia CELINI ;

RÉGION: M. Ary CHALUS ;

Assistaient également à la séance :

M. Patrick RILCY (DGS) ; M. Ruiz CHALUS (Service Financier) ; M. Vincent AUBELLE (Chargé de mission) ; M. Laurent CHERALDINI (Service Mobilité) ; M. Livio CAILLON (Service Juridique) ; M. Jerrold DAUBIN (Service Informatique) ; Mme Lesly BIABIANY (Chargée de mission) ;

M. Jean-Luc CELIGNY a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

RAPPORT DE PRESENTATION

L'expérimentation de vélos à assistance électrique en libre-service (VAELS) sur la commune de Pointe-à-Pitre avec le déploiement de 35 vélos électriques répartis sur 5 stations afin de soutenir la pratique du vélo en particulier auprès des étudiants. L'acquisition supplémentaire de 60 vélos a été faite pour un déploiement progressif sur le reste du territoire.

Il est demandé à l'organe délibérant de se prononcer sur les axes suivants :

1. Autoriser le Président à solliciter des fonds européens afin de co-financer l'acquisition des 60 nouveaux vélos dont le coût total estimé à 261 414,95€ :

Acquisition 60 vélos et matériels annexes	221 213,00€ TTC
Frais annexes transport VAELS	5 689,20€ TTC
Frais de transport VAELS	29 052,75€ TTC
Location container - garde vélos électriques	5 460€ TTC
TOTAL	261 414,95€ TTC

2. Autoriser le Président à solliciter le plan de financement suivant :

Plan de financement pour 60 VAELS	
Syndicat Mixte des Transports (20%)	52 282,99€
Fonds européens (80%)	209 131,96€
TOTAL	261 414,95 €

3. Autoriser le Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin à instruire un dossier de demande de financement par les fonds européens, auprès de la cellule Europe du Conseil Régional.

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des transports ;

Vu la délibération n°01-01-2010 du 8 janvier 2010 adoptant le Plan de déplacements urbains du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin ;

Vu la délibération n°13-05-2017 du 18 mai 2017 autorisant à donner au Président pour la signature du marché de révision du Plan de déplacements urbains et son évaluation environnementale ;

Vu la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015 confiant de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale ;

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'Orientation des Mobilités dite LOM ;

Vu l'expérimentation du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin sur le déploiement de vélos à assistance électrique en libre-service ;

Considérant la volonté du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin de développer l'utilisation des vélos sur l'ensemble de son ressort territorial ;

Considérant le Schéma Directeur des Modes Actifs du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

Considérant la volonté du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin d'améliorer le bilan carbone de son activité sur l'ensemble de son ressort territorial.

Après avoir délibéré

Résultats :

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le projet de renforcer l'offre de vélos à assistance électrique en libre-service (VAELS) par l'acquisition de 60 nouveaux vélos conformément aux orientations budgétaires votées le 21 mars 2023. Le coût total estimé à est de 261 414,95€ :

Acquisition 60 vélos et matériels annexes	221 213,00€ TTC
Frais annexes transport VAELS	5 689,20€ TTC
Frais de transport VAELS	29 052,75€ TTC
Location container - garde vélos électriques	5 460€ TTC
TOTAL	261 414,95€ TTC

ARTICLE 2 : D'approuver le plan de financement suivant (investissements) :

Plan de financement pour 60 VAELS	
Syndicat Mixte des Transports (20%)	52 282,99€
Fonds européens (80%)	209 131,96€
TOTAL	261 414,95 €

ARTICLE 3 : D'autoriser le Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin à solliciter les fonds européens à hauteur de 80% du financement.

ARTICLE 4 : La présente délibération fera l'objet d'un affichage et sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

Fait à Baie-Mahault, le 20 juin 2023

Le Président,

Georges DAUBIN

